AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-4-76172424

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "DES PAYS DE LA LOIRE"

MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49.430 ANGERS CEDEX

Téléphone N° 88.06.15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

03 Régisseur de recettes

Direction Départementale de l'Agriculture

Cité Administrative

Rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. N° 8 604 02 D NANTES

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BO[illegible] P. JOURNET - N° 534 AD

BULLETIN N° 58 de MARS 1976

TOUS DEPARTEMENTS............. p. 1

Suite de l'article "Les traitements contre la tavelure du pommier après contamination"

Produits	% de feuilles attaquées Essais 1974 28/6/74	Essais 1975 Nord Sarthe 20/6/75	Essais 1975 Sud Sarthe 26/6/75	% de fruits attaqués Essais 1974 25/9/74	Essais 1975 Nord Sarthe 1/10/75	Essais 1975 Sud Sarthe 1/10/75	Rugosité % fruits déclassés Nord Sarthe	Rugosité % fruits déclassés Sud Sarthe
Bénomyl C + 3	8,8			0				
Bénomyl C + 5	12			0				
Méthylthiophanate C + 3	6,3	0,1		1	0		23,6	
Méthylthiophanate C + 5	4	0,1		0	0		36,6	
Captane + méthyl thiophanate		0,1	0,2		0	0	24,1	1,6
Captane aux dates des avertissements	1,3	0,05	0,6	1	0	0	26	1,2
Témoin non traité	90	3,6	48,4	69	0	0,5	29	4,3

C = contaminations

3 = nombre de jours où, après les contaminations, les traitements ont été réalisés. Ex.: bénomyl: C + 3 = traitement avec du bénomyl effectué 3 jours après la contamination.

Un coup d'oeil à ce tableau montre que les vergers dans lesquels les essais ont été faits en 1975 ont été beaucoup moins contaminés qu'en 1974, la tavelure s'y étant montrée beaucoup moins virulente.

Les essais de 1974 révèlent la bonne efficacité des traitements effectués avec le méthylthiophanate, trois et cinq jours après la contamination. Cette protection est supérieure à celle obtenue avec le bénomyl. Elle est cependant très intéressante puisque le témoin non traité accuse 90% des feuilles attaquées, alors que ce chiffre tombe à 12% avec le bénomyl utilisé cinq jours après la contamination.

Les essais de 1975 révèlent, également, le bon comportement des différentes formules utilisées; mais comme la tavelure a été peu virulente, ces essais doivent être poursuivis. On note également, sur le tableau précédent, que le méthylthiophanate n'a pratiquement pas accentué la rugosité des fruits.

Ces essais montrent l'intérêt des traitements réalisés après la pluie. Cependant, il faut rappeler que l'utilisation de cette technique, capable de réduire le nombre des interventions ou de rattraper des situations dangereusement compromises, implique la possession d'un matériel permettant de préciser si une contamination a eu lieu et son degré de gravité. Les indications de ces appareils doivent donc être correctement interprétées. D'autre part, il ne faut pas oublier que les traitements après la pluie peuvent, dans certains vergers, être rendus très difficiles par l'état du sol.

F. ARNAULD - I.T.A. LE MANS

4

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores viennent de commencer dans les vergers du Nord de la Loire Atlantique, de la Mayenne et de la Sarthe. Du fait des conditions climatiques, elles sont encore faibles, cependant toutes les variétés commerciales ont atteint un stade sensible.

En conséquence, dans les vergers de poiriers du Nord des départements de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, il y a lieu d'effectuer dès maintenant un premier traitement.

Dans les régions plus précoces, en particulier dans la Vallée de la Loire, les conditions climatiques ont été jusqu'ici très peu favorables aux contaminations de cette maladie. Toutefois, si le traitement préconisé par la Station d'Avertissements n'a pas encore été réalisé, il y a lieu de l'effectuer d'urgence, les projections d'ascospores, bien qu'encore faibles, risquant de devenir rapidement plus nombreuses.

TAVELURE DU POMMIER - Les projections d'ascospores ont également débuté dans les vergers du Nord de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique. Elles sont encore faibles.

En conséquence, il convient d'effectuer un premier traitement au fur et à mesure de l'arrivée des pommiers au stade sensible C3-D (éclatement des boutons floraux, apparition du sommet des inflorescences).

Dans les régions plus précoces de la Vallée de la Loire, les conditions climatiques sont toujours peu favorables à la tavelure du pommier; il y a cependant lieu de tenir compte de la dernière note envoyée par la Station.

OIDIUM DU POMMIER - Les arboriculteurs du Nord de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique pourront profiter du traitement contre la tavelure, pour lutter contre l'Oïdium dont les premiers germes dangereux sont apparus.

MONILIOSE DU PRUNIER - Depuis plusieurs années, des dégâts parfois importants sont constatés, la Moniliose détruisant les fleurs et les momifiant.

Sur les variétés régulièrement attaquées, on peut effectuer un traitement au stade de pré-floraison avec un produit à base soit de bénomyl (30 g MA/hl), de folpel (30 g MA/hl) de méthylthiophanate (70 g MA/hl), de mancozèbe (160 g MA/hl), de thirame (200 g MA/hl).

MONILIOSE DU CERISIER - Des dégâts ont également été constatés au cours des dernières années. On peut en limiter l'importance en effectuant, au stade de pré-floraison, un traitement avec l'un des produits indiqués contre la Moniliose du prunier.

MONILIOSE DU POMMIER - En 1975, des attaques parfois importantes ont été constatées, la Granny Smith se révélant particulièrement sensible. Pour éviter le renouvellement de ces attaques, on peut envisager, dans les vergers régulièrement attaqués, un traitement au début de la floraison. On pourra utiliser l'un des produits conseillés contre la Moniliose du prunier (de préférence également actif contre la tavelure).

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Les premières projections d'ascospores ont été observées. Il y a donc lieu d'effectuer dès maintenant un premier traitement.

PUCERON CENDRE DU POIRIER - Dans les vergers attaqués en 1975, surveiller la réapparition de l'insecte et en cas de nécessité intervenir dès avant la floraison en profitant d'un traitement contre la tavelure.

CHENILLES DEFOLIATRICES (en particulier Cheimatobie) - Dans les vergers où des dégâts ont été constatés au cours de l'année passée, il est recommandé de surveiller l'apparition des jeunes chenilles. En cas de présence, utiliser, au cours d'un traitement anti-tavelure, l'un des produits suivants: azinphos (40 g MA/hl), Bacillus thuringiensis (150 g d'une spécialité à 6000 UA AK), méthidathion (30 g MA/hl), parathion éthyl (25 g MA/hl), parathion méthyl (30 g MA/hl), phosalone (60 g MA/hl) trichlorfon (100 g MA/hl).

PROTECTION DES ABEILLES - La présence des abeilles est indispensable pour une bonne pollinisation. Ne les détruisez pas!

En conséquence, il est rappelé que, pendant la floraison des arbres fruitiers, tous les insecticides et acaricides sont interdits, sauf ceux non toxiques pour les abeilles, c'est à dire: la roténone, l'endosulfan, le toxaphène et polychlorocamphane, le diéthion, le phosalone, la chinométhionate, la chlorphénamidine, le dicofol, le tétradifon, le tétrasul et le cyhexatin.

De plus, en cas d'utilisation de ces pesticides en période de floraison, il est recommandé d'opérer en dehors des heures de butinage, le soir ou le matin de préférence. Quelque soit le pesticide employé, les utilisateurs d'appareils à jet porté doivent également prendre la précaution d'opérer par temps calme, pour empêcher la dérive de la pulvérisation vers des plantes mellifères en fleurs. Enfin, les emballages de pesticides devront être obligatoirement détruits ou enterrés, les restes inutilisables de poudre devront être enfouis, et les restes de bouillie versés dans des trous d'au moins 30 cm de profondeur.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE": G. RIBAULT

Les Ingénieurs chargés des Avertissements agricoles: RI GEOFFRION-J.BOUCHET J. OSTERMANN

TIRAGE DU 30 MARS 1976